



Année
universitaire
2015 - 2016



LICENCE PROFESSIONNELLE MANAGEMENT DES ORGANISATIONS

*Spécialité Administration et gestion des entreprises du
paysage*

Diplôme national – L3 : Semestre 5 et 6

Délivré en partenariat avec

L'Établissement Public d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole de Toulouse-Auzeville

Responsables :

Laurent IZAC, Maître de Conférences UT1

Christelle MARTIN, Coordinatrice-Formatrice au C.F.P.PA.

Université Toulouse 1 Capitole
2 rue du Doyen Gabriel Marty
31042 TOULOUSE cedex 9
☎ : 05.61.63.35.00
Site internet :
www.ut-capitole.fr

SCOLARITE

Service des formations
professionnalisées

Université Toulouse 1 Capitole
2 rue du doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse Cedex
Bureau AR 137 bis
☎ : 05.61.63.39.95
scolformprof09@ut-capitole.fr

CANDIDATURES

• **Étudiants dont le diplôme
d'accès est français :**

Le dossier de candidature sera
disponible à compter fin mars à
l'adresse suivante :

[www.ut-
capitole.fr/formations/s-
inscrire/candidatures](http://www.ut-capitole.fr/formations/s-inscrire/candidatures)

Dossier à retourner par
correspondance aux
Service des Formations
Professionalisées.

• **Étudiants dont le diplôme
d'accès est étranger :**

Retrait et dépôt de candidature
de mi-janvier au 30 avril par
téléchargement à l'adresse
suivante :

[www.ut-
capitole.fr/formations/s-
inscrire/titulaire-d-un-diplome-
etranger](http://www.ut-capitole.fr/formations/s-inscrire/titulaire-d-un-diplome-etranger)

Dossier à retourner au Service
des Relations Internationales

Pour plus de détails, consulter
l'onglet admission du diplôme
(rubrique formation) sur le site
de l'université.

Dates données à titre indicatif

PRESENTATION

Cette licence répond aux besoins professionnels du secteur de « l'AMENAGEMENT PAYSAGER », dont les métiers proposés s'organisent autour de : - la conception paysagiste ; - la réalisation d'aménagement paysager.

Il s'agira notamment de former des cadres en mesure de réaliser l'interface entre la direction et les équipes de chantier au sein de l'entreprise et donc de seconder le chef d'entreprise.

Ces cadres pourront s'appuyer sur les connaissances techniques acquises lors de la formation et des expériences précédentes, complétées par des données d'administration, de gestion et de management, pour être capable :

- d'adhérer à la stratégie de l'entreprise et de représenter celle-ci,
- de gérer un chantier dans ses dimensions techniques et humaines, mais aussi dans son aptitude à maîtriser les coûts dans un souci de rentabilité,
- d'entretenir et de développer une relation commerciale avec la clientèle,
- de répondre aux appels d'offre publics par une connaissance de base des procédures publiques,

La formation a également pour finalité de préparer à la création ou à la reprise d'entreprise.

CONDITIONS D'ADMISSION

Admission sur dossier éventuellement complété d'un entretien de motivation devant un jury. La présentation, dans le dossier de candidature à la licence professionnelle, d'un projet de stage crédible justifiant de perspectives professionnelles probables sera accueillie favorablement.

La formation est ouverte en formation initiale, en formation continue et en apprentissage.

- **En formation initiale**, elle s'adresse aux étudiants titulaires de 120 ECTS, soit des quatre premiers semestres de licence (L2), titulaires d'une formation bac+2 dans la spécialité ou proche de la spécialité : L2 AES, Economie - Gestion, Droit, L2 géographie, biologie, MASS, BTSa option Aménagement Paysager (AP), Production Horticole (PH), Analyse et Conduite des Systèmes d'Exploitation (ACSE) et éventuellement DEUST / DUT et autres BTS dans le cadre d'une recherche de compétences spécifiques (transversales et/ou complémentaires) ; la formation est ouverte à des apprentis de l'enseignement agricole.

- **En formation continue** : cette formation s'adresse aux salariés souhaitant évoluer professionnellement ou se reconverter. Ils doivent être titulaires du bac ou d'un niveau bac+2 avec une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans une entreprise ou un organisme du secteur agricole. La formation est ouverte à des apprentis de l'enseignement agricole.

La formation est ouverte aux salariés dans le cadre d'un congé individuel de formation ou d'un plan de formation.

Les étudiants titulaires d'un diplôme étranger doivent s'adresser au Service Communs des Relations Européennes et Internationales pour obtenir un dossier spécifique à déposer **avant fin avril**. Plus d'informations sur le site internet : www.ut-capitole.fr (rubrique formations/s'inscrire/titulaire d'un diplôme étranger).

Statistiques d'admission 2014-2015

- Nombre de dossiers déposés : 54
- Nombre d'inscrits : 15
- Origine des candidats : BTSa Aménagement du paysage, DUT GEA

Établissement Public
d'Enseignement Agricole de
Toulouse-Auzeville
Cité des Sciences Vertes
BP 72647 - RN 113
31326 CASTANET
☎ : 05.61.00.30.70
Fax : 05.61.00.39.78
Courriel :
epl.toulouse@educaagri.fr
Internet :
www.citesciencesvertes.fr

Renseignements :

Laurent IZAC, Maître de
Conférences Université
Toulouse 1 Capitole
laurent.izac@ut-capitole.fr

Christelle MARTIN,
Coordinatrice-Formateur
Centre de Formation
Professionnelle et de
Promotion Agricoles
Cité des Sciences Vertes
BP 72647
31326 CASTANET
☎ : 05.61.00.30.70
Fax : 05.61.00.39.78
christelle.martin@educaagri.fr

INFORMATION

Service Universitaire
d'Information et
d'Orientation
2 rue du doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse Cedex
☎ : 05.61.63.37.28
www.ut-capitole.fr
(rubrique orientation et
insertion)

HEURES D'OUVERTURE

Lundi : 9h30 – 17h
Mardi : 9h30 - 17h
Mercredi : 9h30 - 17h
Jeudi : 9h30 - 17h
Vendredi : 9h30 – 14h



ORGANISATION DES ETUDES

Le programme de formation est prévu d'octobre à mai en alternance à raison d'une moyenne de 3 semaines en centre de formation et 3 semaines de stage en entreprise. Les périodes en centre de formation se déroulent sur le site de l'Université Toulouse 1 Capitole et sur celui de l'Établissement Public d'Enseignement et de Formation Professionnelle.

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

Les enseignements sont assurés en synergie par des enseignants de l'Université, des enseignants de l'Établissement Public d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole de Toulouse-Auzeville et des intervenants professionnels du secteur paysager.

Les enseignements sont organisés en quatre Unités d'Enseignement, elles-mêmes divisées en éléments pédagogiques. Chaque élément pédagogique fait l'objet d'une évaluation spécifique selon les modalités de contrôle continu fixées par l'arrêté d'examen.

	Eléments pédagogiques	Compétences visées	Contenus
UE1 Gestion (210h 20 crédits)	Fonction adaptation (56h)	Mettre à niveau les publics issus de différents horizons	
	Gestion comptable et financière (55h)	Acquérir les outils de la comptabilité et de gestion de l'entreprise	- comptabilité générale - gestion analytique et stratégique des coûts - contrôle de gestion - gestion stratégique et stratégie d'entreprises
	Gestion analytique et gestion stratégique (36h)		
	Informatique (28h)	Connaître les outils de base en l'informatique	- gestion des bases de données - système d'information - logiciel de compta et statistiques
	Droit des sociétés (21h)	Maîtriser les outils juridiques utiles à la vie de l'entreprise	- droit commun - droit spécial des sociétés - structuration des entreprises du secteur
	Gestion des crises (14h)		
UE2 Maîtrise du secteur & Management (238h 20 crédits)	Fonction adaptation (28h)	Mettre à niveau les publics issus de différents horizons	
	Langue étrangère (21h)		
	Relation clients (28h)	Appréhender les relations de l'entreprise avec les fournisseurs Appréhender les relations avec les clients	- économie de l'environnement - techniques de négociations achat et sous-traitance - approvisionnement et gestion des stocks - analyse du marché - notions de marketing
	Relations fournisseurs (10,5h)	Appréhender les relations avec les fournisseurs	- stratégie des fournisseurs et distributeurs - organisation professionnelle de la filière
	Contraintes économiques et réglementaires (45,5h)		- économie de la filière - droit de l'urbanisme et de l'environnement et délégation de service public - économie des marchés et de la concurrence
	Contraintes professionnelles (28h)	Connaître les contraintes qui s'appliquent au secteur	- économie de l'environnement - droit de l'urbanisme et environnement - économie des marchés et de la concurrence
	Relations humaines (49h)	Acquérir les bases du management humain	- développement personnel - animation d'équipe - gestion des conflits, recrutement
	Droit du travail (28h)	Maîtriser les outils juridiques utiles au management des équipes	- relations individuelles et collectives - protection sociale - conventions collectives
UE3 Projet tuteuré	Projet tuteuré (126h)	Réaliser et en autonomie une étude en réponse à une demande spécifique du milieu professionnel	- réponse à une problématique émise par un professionnel - encadrement par un enseignant tuteur et par un professionnel - mémoire soutenu devant un jury
UE4 Stage Entreprise (20 crédits)	Stage (14 semaines)	Réinvestir et affirmer les connaissances acquises en situation professionnelle	- encadrement par un enseignant tuteur et par un professionnel - évaluation comportementale - mémoire soutenu devant un jury

Option : Activité sportive (bonification)

UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE